



| | |
|-------------------------------|--------------------|
| ឯកសារបកប្រែ | |
| TRANSLATION/TRADUCTION | |
| ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): | 24-Jun-2013, 09:46 |
| CMS/CFO: | Ly Bunloug |

អង្គការជនរងគ្រោះ

Victims Unit
Unité des victimes

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 09-VU-01711

Date d'enregistrement d'origine : _____

Nom(s) et prénom(s) : EAM Yen (អៀម យ៉ន) Sexe : féminin

N° de document d'identité : 100341819 (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : village



Tél. :

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

Plaignant(e)

Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Mi-1976, suite à une politique d'échange des populations civiles, conclue entre les Khmers rouges et les Vietnamiens, six membres de ma famille et des centaines de familles cambodgiennes du Kampuchea krom ont été arrêtés par les forces armées vietnamiennes, puis remis aux soldats khmers rouges à la prote-frontière de Phnom Den (ភ្នំដីន). Par la suite, les Khmers rouges ont conduit ma famille en camion à la coopérative de Trâpaing Thom Khang Cheung (ត្រពាំងធំខាងជើង), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), où ils nous ont infligé de très lourdes tâches que nous exécutions jusqu'à la chute du régime. Là-bas, j'étais forcée à ramasser des excréments de bœufs et de cochons, transporter à la palanche de la terre extraite de termitière et récolter du riz, dans des conditions très difficiles.

Fin 1978, mon frère cadet EAM San (អៀម សាន), ma tante EAM Peou (អៀម ពៅ) et mon cousin EAM Naun (អៀម ណួន) ont été forcés à épouser des personnes qu'ils n'avaient jamais connues auparavant, dans la coopérative de Trâpaing Thom Khang Cheung, district de Tram Kâk. La cérémonie de ce mariage forcé, qui a duré de 18 heures à 20 heures, a réuni 25 couples, y compris mon frère cadet, ma tante et mon cousin.

Avant 1975, mon oncle avait épousé une Vietnamiennne. Le 17 avril 1975, tous les membres de sa famille ont été évacués de force de la capitale vers la province de Siem Reap (សៀមរាប). Ils y ont vécu environ un an, avant que les Khmers rouges ne les exécutent en 1976, du fait que la femme de mon oncle était Vietnamiennne.

Fait à Takeo, le 22 juin 2010
Signature ou empreinte digitale

[Empreinte digitale]
EAM Yen